



ROYAL BELGIAN  
FOOTBALL  
ASSOCIATION

**ROYALE JESPO HOUTHEN COMINES**

**Matricule 2298**

**LA FORMATION DES JEUNES**





ROYAL BELGIAN  
FOOTBALL  
ASSOCIATION



# Département Formation des jeunes. Ecole de foot. Plan de formation

concernant la formation des jeunes au sein du club Royale Jespo Houthem Comines, la RJHC

La fusion des deux clubs, le FC Houthem et la Royale Jespo Comines-Warneton, a eu lieu en 2024.

Notre mission première est de permettre à un **maximum de jeunes** du canton de pratiquer le football, sans élitisme, sans sélection, dans un esprit de convivialité « Copains d'abord » en permettant la mise en place de plusieurs équipes par catégorie d'âge avec des niveaux différents pour y intégrer tous les jeunes quel que soit leur niveau d'apprentissage, des débutants aux plus chevronnés.

Nous constituons, au sein de chaque catégorie d'âge, des équipes avec des groupes non cloisonnés avec des passerelles régulières entre chaque groupe au sein d'une même catégorie en fonction de l'évolution des apprentissages pour permettre aux jeunes de mettre en pratique leur évolution.

Pour rester ouvert et accessible au plus grand nombre, tout en tenant compte des contraintes financières importantes qui nous sont imposées, le Club veut maintenir en 2025 un montant de cotisation raisonnable et démocratique avec l'octroi d'un pack vestimentaire permettant aux joueurs de porter tous les couleurs de leur club.

Le nouveau club créé, la RJHC, veut offrir la garantie suffisante aux jeunes joueurs de l'entité cominoise et par delà les frontières nationales ou linguistiques, qu'une **formation de qualité** sera donnée aux jeunes joueurs à la R.J.H.C.

Sans prétentions excessives, nous voulons, après une année de transition, optimiser le plus rapidement possible cette formation et mener à bien les objectifs que le club se fixe et la manière dont nous voulons organiser la formation des u5 aux u21 doit être la plus qualitative possible.

Notre objectif est vraiment d'améliorer la formation de base de nos jeunes joueurs pour que, à court terme, nous puissions inscrire des équipes de jeunes dans la catégorie « provinciaux » et que de nombreux jeunes formés au club puissent intégrer les équipes séniors du club.

Nous avons mis en place un « département formation » structuré et organisé avec une répartition des tâches, pas toujours facile à respecter, mais confiée aux bénévoles du Club qui mettent leur temps et leur énergie au service des jeunes.

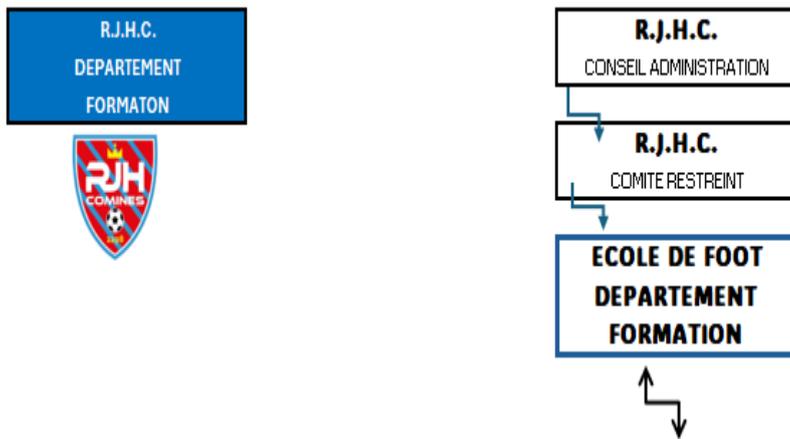
Aucun comité des jeunes formel n'existe au sein de la R.J.H.C.

Le « département formation » est structuré en plusieurs cellules qui ont chacune leurs prérogatives.

1. cellule sportive (principes et contenu de formation et mise en œuvre)
2. cellule communication (gestion des réseaux sociaux spécifiques "jeunes", gestion rubrique "jeunes" du web site du club RJHC, campagne de recrutement, campagnes publicitaires, groupes de communication, etc.),
3. cellule administration (affiliation, cotisations, équipements, frais, CQ),
4. cellule infrastructure, équipements et matériel (contacts Agisc, ballons, matériel d'apprentissage, locaux, terrains, équipements)
5. cellule festivités (tournois in et out, St Nicolas, repas du Département Jeunes, campagnes diverses, etc.),



Voici ci-contre de façon schématique comment les choses sont mises en place :



CELLULE SPORTIVE	CELLULE EQUIPEMENTS/FINANCES	CELLULE COMMUNICATION	CELLULE ADMIN	CELLULE FESTIVITES
RTFJ	PRESIDENT	RESPONS. WEB	PRESIDENT	VICE-PRESI
CO.SP.	TRESORIER	R.T.F.J.	VICE-PRESI	RESP. ACTIVITES
CO.FOR JEU 5	VICE-PRESI	CO.SP	CQ	RESP. TOURNOIS
CO.FOR JEU 8	R.T.F.J.	CO.FO. 5	CO.SP.	R.T.F.J.
CO.FOR JEU 11	CO.SP	CO.FO. 8		
		CO.FO. 11		
		RESP. TOURNOIS		



Structurer le département formation n'est pas suffisant. Il nous faut une école de foot qui apprenne le football le mieux possible aux nombreux jeunes qui fréquenteront notre club.

Nous ne pouvons former correctement les jeunes joueurs sur le long terme qu'en faisant nôtre la philosophie de formation de l'Union Belge de football et plus particulièrement celle de l'ACFF mais également, situation géographique oblige, celle de Voetbal Vlaanderen.

Il nous faut une vraie vision, de bons principes d'apprentissage et des Formateurs-Educateurs-Coaches (les FEC) de qualité et connaissant le football.

## Contenu du plan de formation du département formation – Ecole de Foot

Les principes et la vision de formation de la RJHC sont déterminés par le responsable de l'Ecole de Foot çàd le RTFJ, responsable technique de la formation des jeunes, en collaboration et concertation avec le coordinateur sportif, le COSP, au sein de la cellule sportive et sont repris dans le plan de formation.

Ce plan de formation est élaboré sur base de la vision de l'URBSFA en tenant compte des spécificités éventuelles de l'ACFF et de Voetbal Vlaanderen mais également avec nos propres spécificités RJHC.

Les idées maîtresses de ce plan :

Nous demandons à nos FEC (Formateur Educateur Coach) de (faire) respecter tout au long de l'apprentissage de nos jeunes joueurs les valeurs fondamentales constituant l'ADN de notre club,

Nos valeurs, au niveau de notre département jeunes, sont :

- Plaisir** (plaisir de faire partie de l'équipe, aspect fun dans l'apprentissage et activités de « teambuilding »)
- Convivialité** dans les relations entre les membres du Club (avec des buvettes accueillantes et des activités sportives joueurs-parents-Club)
- Respect** de l'autre (discipline des joueurs, action anti-discrimination, consignes aux parents, charte)
- Fair-Play** dans la relation aux autres et dans le jeu (give me five avant et après le match, saluer les parents des deux clubs, respect de l'arbitre)
- Persévérance** en cas d'évolution non rapide dans l'apprentissage requis
- Motivation** pour apprendre et apprendre encore

et d'appliquer au mieux les principes d'apprentissage suivants :

- avoir des FEC plutôt que des entraîneurs au sens strict, qui s'attachent non seulement au « savoir faire » mais également au « savoir-être », avec une valeur essentielle de base à inculquer, celle du « respect » dans tous les domaines de la vie et de la pratique du football, avec les membres de notre club mais aussi avec les adversaires et les arbitres ;

- **le respect de valeurs humaines fondamentales :**
  - Respect des autres : formateurs, partenaires, adversaires, arbitres, spectateurs...
  - Respect de soi-même : repos, alimentation, à l'écoute de son corps...
  - Respect du matériel, de l'infrastructure
  - Respect des lois du jeu (= fair-play)
  - Respect des principes élémentaires de vie (= discipline)



- organiser un apprentissage amusant pour les enfants, en leur demandant bien entendu la dose nécessaire de concentration, d'implication, de dynamisme et de discipline mais en leur permettant de trouver du « fun », du plaisir dans leur apprentissage au travers d'une ambiance de groupe très positive, au travers d'exercices ludiques, au travers de moments de détente ;

FUN POUR CHAQUE JOUEUR, AUSSI LES  
« MOINS FORTS »

•

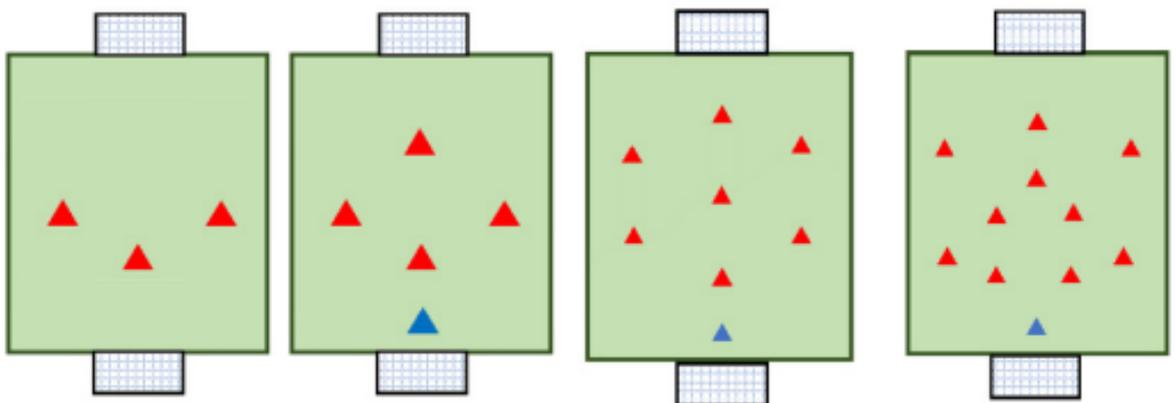
LE PLAISIR DE JOUER ET LE PLAISIR  
D'APPRENDRE = JOUER AU FOOTBALL !

•

RETOUR VERS LE PLAISIR DU FOOTBALL DE RUE



- mettre l'accent sur l'apprentissage planifié de la technique de base du football
  - en adoptant dans leurs séances d'entraînement l'apprentissage technique répétitif comme valeur sûre, un joueur maîtrisant bien son ballon se sentant rassuré et confiant dans le jeu et dans les confrontations avec l'adversaire direct, en veillant à prévoir des exercices avec une répétition importante des gestes techniques ( ce que l'Union Belge appelle les « BASICS ») tout en ne négligeant pas les aspects collectifs à partir des u10 (ce que l'Union Belge appelle les « TEAMTACTICS »).
  - En organisant à la demande du R.T.F.J. et au moins deux fois par saison un « Basics Time » avec les deux entraînements de la semaine consacrés uniquement au bagage technique de base et à la répétition des « basics », gestes de base du footballeur
- appliquer une planification d'apprentissages évolutifs, par catégorie çàd format de jeu (à 3-5-8-11), sans brûler les étapes et en respectant la catégorie de l'enfant et son évolution personnelle.
- appliquer une planification de séances d'entraînement sur 4 semaines (en format de jeu à 3 ou à 5) et sur 5 semaines (format de jeu à 8 et à 11).
- avoir le jeu en zone (= Jeu de position collective en possession du ballon et en perte de balle dans le but de maîtriser l'adversaire dans la ZONE, notamment la zone comprise entre le ballon et le but ainsi que toute la zone de vérité) comme philosophie de jeu et comme dispositif avec systèmes de jeu dynamiques
  - Appliquer le principe du jeu en V sans gardien fixe dans le format de jeu à 3 en U7
  - Appliquer le principe du dispositif en losange dans le format de jeu à 5 en u8 et u9
  - Appliquer le principe du dispositif en double losange en format de jeu à 8
  - Appliquer le principe du 1-4-2-3-1 dans le format de jeu à 11, l'animation du dispositif en match étant fonction du niveau de performance des joueurs et de la qualité de l'adversaire ;



- appliquer le projet de jeu: privilégier une attaque placée longue avec conservation du ballon avant le verticalisme avec une circulation rapide du ballon entre les lignes et défense placée en zone avec un bloc médian en perte de balle et un jeu vers l'avant différé en récupération
- structurer des séances d'entraînement en plateaux par équipe, au moins une fois par semaine dans chacun des niveaux (plateau signifiant une organisation de séance en plusieurs ateliers d'exercices que les joueurs pratiquent successivement sous la conduite d'un FEC différent par exercice/atelier pour assurer une belle variété dans le contenu des entraînements, avec plusieurs ateliers de 10'-15' préparé et dirigé chacun par un formateur différent)

➤ adopter la structure globale de séance d'entraînement suivante :

- des u6 aux u7
  - commencer par des exercices de coordination générale avant de pratiquer des exercices techniques (conduite, dribble, petits jeux et matches 1c1 ou 2c2) et retour au calme (jeu, matériel)
- des u8 aux u9
  - commencer par des exercices de coordination générale
  - exercices techniques (conduite, passes, frappe, dribble, petits jeux, courses relais et matches en égalité numérique ou en infériorité/supériorité numérique)
  - retour au calme (jeu, jonglage, matériel)
- à partir des u10

**CHAQUE SÉANCE VISE  
3 OBJECTIFS :**

**Loi de transfert :**

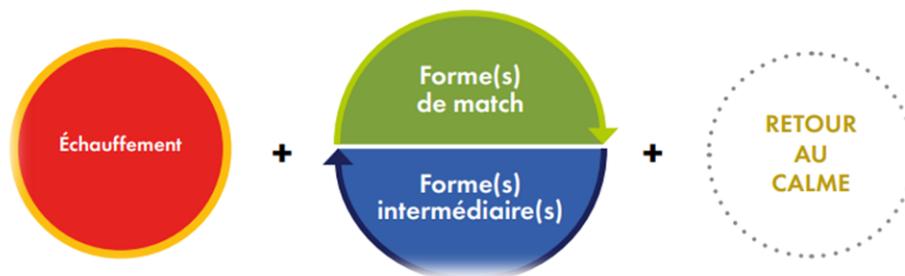
Proposer des situations de jeu identiques au match

**Loi de la progressivité :**

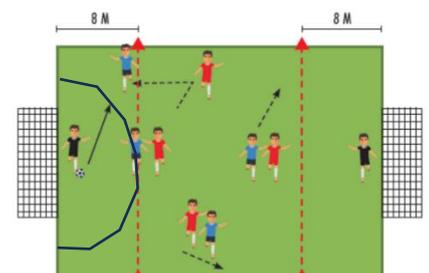
- proposer des Formes de Match + ou - complexes que dans le match ;
- proposer des Formes Intermédiaires plus simples.

**Loi de la répétition :**

- répéter régulièrement des Formes de Match identiques au match ;
- répéter des Formes Intermédiaires.



- échauffement avec ballon quel que soit la catégorie,
  - exercices suivant la méthode FMI avec des formes de match intercalées parmi les formes (d'exercices) intermédiaires çàd mélanger lors des séances d'entraînement de formes intermédiaires (exercices au sens classique du terme) et de formes de match (rencontres qui s'apparentent à un match mais avec des différences quant aux dimensions de surface de jeu, au nombre de joueurs, à la forme et le nombre de buts, etc.)
  - cooling down ou 'retour au calme' sous forme de moments ludiques et rangement du matériel
- privilégier le travail physique avec ballon plutôt que sans jusqu'aux u13 et trouver un savant équilibre des u13 aux u21
- en matière de renforcement musculaire, privilégier le renforcement des capacités de coordination motrice et le meilleur équilibre général du corps en ciblant des exercices de psychomotricité et ne pas utiliser de gainage strict (abdominaux, pompes) mais seulement le seul poids du corps avant la catégorie des u13
- construction du jeu à partir du gardien via des passes courtes
- en format de jeu à 5, en laissant faire la 1ère passe du gardien de l'équipe adverse avant d'essayer de reprendre le contrôle du ballon et en privilégiant la passe courte du gardien lors de nos propres remises en jeu du ballon sorti derrière la ligne de but
  - dans le format de jeu à 8, un jeu de passes courtes entre le gardien et ses équipiers plutôt que de longs dégagements et en adoptant le principe d'une zone de but et zone de relance d'un rayon de 8m mesurés à partir du centre du but, zone dans laquelle l'adversaire ne peut pénétrer avant que la première passe ne soit effectuée et dans laquelle le gardien peut se saisir du ballon avec les mains.



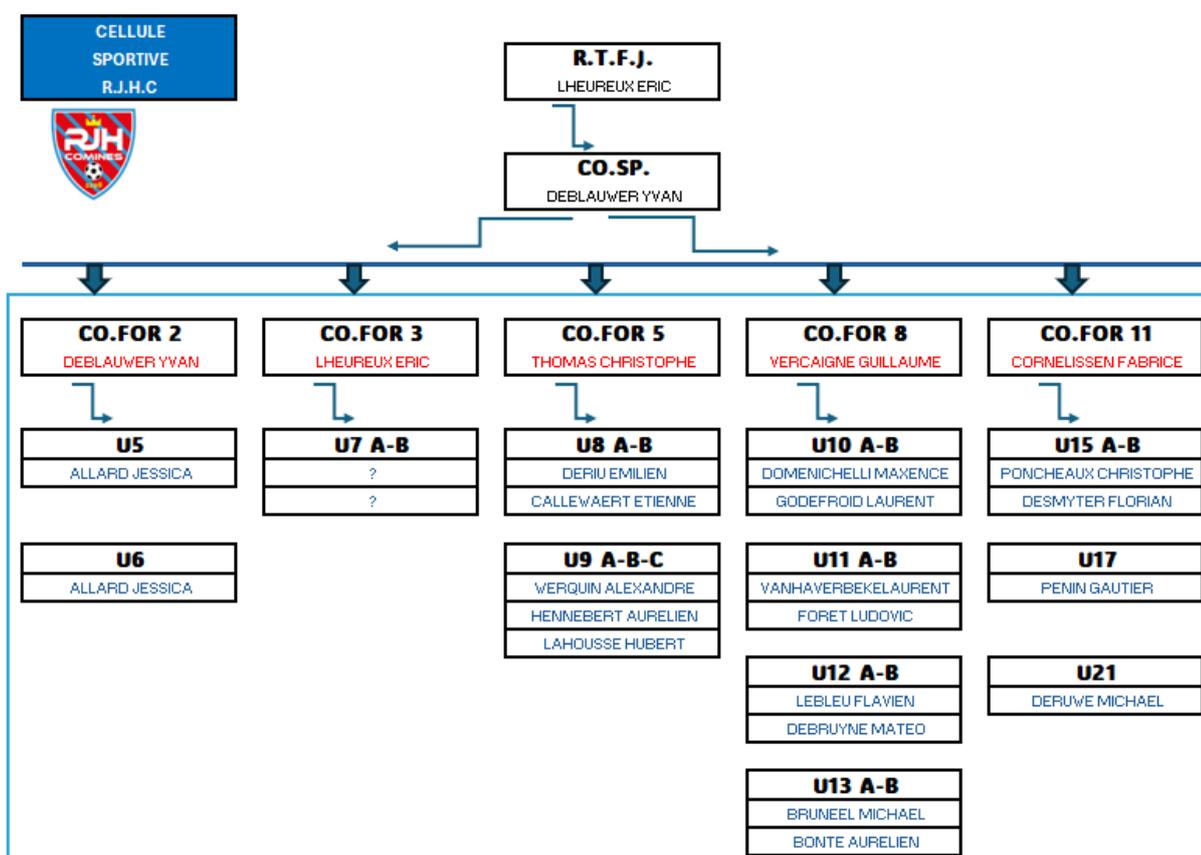
- Dans le format de jeu à 11, privilégier la construction de jeu à partir de passes courtes du gardien.
- permettre aux FEC de parfaire leurs connaissances didactiques, techniques, tactiques et éducatives au travers de réunions de coordination et de séances de formation internes ou dispensées par l'ACFF/CEFF en vue de l'acquisition d'une licence certifiée (formation aspirants, licence UEFA C pour les initiations, brevet B pour la base et licence UEFA B pour le perfectionnement)
- etc.

## Organisation du département formation – Ecole de Foot



### Organisation de la formation

La **cellule sportive**, pierre angulaire du département formation, sera composée du **RTFJ**, à la tête du département formation (école de foot) aidé du **COSP**, tous deux en charge du respect du plan de formation, ainsi que de la gestion des coordinateurs de format de jeu, les COFO.



Le poste de R.T.F.J. est confié à Eric Lheureux, diplômé UEFA B.

Celui de COSP (Coordinateur Sportif) est confié à Yvan De Blauwer, titulaire de la licence UEFA C.

### Le **RTFJ** (responsable technique de la formation des jeunes), a pour mission de :

- mettre en place et développer le plan de formation du département de formation ECOLE DE FOOT en collaboration avec le COSP
- veiller à la bonne application du plan de formation par les F.E.C. et les CoFo (apprentissages, méthodologie et structuration des séances, principes d'éducation, suivi des joueurs, coaching)
- recruter les FEC et les coordinateurs de catégorie
- élaborer une méthode de travail pour chaque FEC et chaque coordinateur de catégorie
- organiser des réunions de coordination sur les principes du plan de formation avec les coordinateurs de catégorie (système de jeu, consignes de jeu, principes d'entraînement, etc.).
- organiser deux réunions annuelles de suivi technique et de formation avec l'ensemble des FEC
- veiller à la formation sportive et technique des FEC
- superviser les entraînements des FEC



- gérer avec le RTFJ la cellule sportive et l'animer
- détecter les joueurs ayant un potentiel d'évolution et susceptibles d'intégrer à terme une des équipes séniors de la RJHC
- mettre en place une formation secourisme pour les FEC
- lancer des campagnes spécifiques (parents de joueurs, racisme, fair-play, respect, etc...)
- être l'interlocuteur privilégié avec l'ACFF la CEFF et de toute instance fédérale
- être le lien entre le Comité de la RJHC et le CA sur le fonctionnement du Département Formation – Ecole de Foot
- avoir en point de mire l'obtention de la licence UEFA C ou du brevet B pour 2026 pour au moins 1 FEC par format de jeu mais si possible tout mettre en œuvre pour avoir au moins 2 « brevet B » ou « UEFA B » à l'horizon 2028 dans le Club comme coordinateur de format de jeu, CoFo
- avoir en point de mire la création à moyen terme d'une section féminine
- avoir en point de mire la création à court terme d'équipes évoluant en « séries provinciales »
- tout mettre en œuvre pour obtenir une labellisation de la formation, soit du côté néerlandophone avec Voetbal Vlaanderen, soit du côté francophone avec ACFF.

**Le COSP (COrdinateur SPortif de la formation des jeunes) a pour mission de :**

- collaborer avec le RTFJ à la mise en place et à l'application concrète du plan de formation du département de formation ECOLE DE FOOT
- élaborer une organisation et une méthode de travail pour chaque FEC et chaque coordinateur de format de jeu – COFO (accès aux installations, timing, présence, matériel, rangement, disponibilité et préparation des terrains et des salles, etc..)
- gérer la mission des COFO quant au matériel et aux infrastructures et veiller au respect de la méthode de travail
- gérer la disponibilité des terrains, des salles et des vestiaires pour les entraînements et pour les matches.
- veiller à l'accueil des équipes adverses et des arbitres officiels
- faire rapport au RTFJ sur l'application par les FEC du plan de formation
- gérer avec le RTFJ la cellule sportive et l'animer
- gérer avec le RTFJ les réunions de coordination générales ou spécifiques aux catégories
- être le relais privilégié de tous les autres clubs sur des aspects opérationnels et pratiques etc.

**Le COFO (COOrdinateur de FOrmat de jeu) a pour mission de :**

- veiller, en tant que relais du RTFJ et du COSP, au respect et suivi du plan de formation par les FEC de son format de jeu (jeu à 2, à 3, à 5, à 8 ou à 11) > contenu technique et ludique des séances d'entraînement, méthodologie, dispositif sur le terrain, projet de jeu, apprentissages évolutifs, principes d'éducation, suivi des joueurs, coaching)
- encadrer les FEC via des conseils techniques et méthodologiques sur avis du RTFJ
- contribuer au bon déroulement des séances d'entraînement pour son format de jeu tant sur le plan pratique-organisationnel (terrain, matériel) que le plan formatif
- mise en place de techniques de travail spécifiques pour son format de jeu, notamment en organisant, en suivant les directives du RTFJ, des séances d'entraînement spécifique (sur un thème particulier).
- signaler au RTFJ tout joueur pouvant évoluer dans une catégorie supérieure (niveau ou âge)
- veiller à ce qu'une liste de présence par séance soit établie par chaque FEC
- faire respecter par les FEC un temps de jeu en match pour chaque joueur de minimum de 50 %
- aider les FEC pour établir une fiche d'évaluation intermédiaire pour chaque joueur de son format de jeu
- aider les FEC de son format de jeu à respecter les directives du COSP et du RTFJ
- veiller à ce que les séances d'entraînement soient organisées en plateaux au moins une fois par semaine pour toutes les équipes de son format de jeu
- vérifier les prestations mensuelles des FEC qui sont transmises au COSP qui relaie au R.T.F.J. pour contrôle et transmission au trésorier.
- veiller à l'accueil des équipes adverses et des arbitres officiels pour les matches de son format de jeu
- être l'interface privilégié entre les FEC et les parents de ses catégories
- rapporter rapidement au COSP et/ou au RTFJ tout problème rencontré dans les catégories de son format de jeu

Etc.



## Organisation des équipes

Le nombre d'équipes qui sont mises en place par la RJHC sera déterminé par le RTFJ en pleine concertation avec le COSP en fonction du nombre de joueurs inscrits à la RJHC.

Un nombre prédéterminé de joueurs par équipe est indispensable et doit constituer le socle minimum de joueurs pour envisager la création d'une équipe au sein d'une catégorie d'âge :

- pour une équipe en format de jeu à 3, un minimum de 6 joueurs est requis
- pour une équipe en format de jeu à 5, un nombre de 8 joueurs est souhaitable
- pour une équipe en format de jeu à 8, 12 joueurs sont conseillés
- pour une équipe en format de jeu à 11, 16 joueurs minimum avec 20 comme nombre idéal

Nous aurons au minimum une équipe inscrite dans les compétitions régionales organisées par « Voetbal Vlaanderen » par catégorie d'âge dans chacun des formats de jeu et avoir ainsi

- en format de jeu à 3 : u7
- en format de jeu à 5 : u8 et u9
- en format de jeu à 8 : u10 – u11 – u12 – u13
- en format de jeu à 11 : u15 – u17 – u21



Chaque équipe constituée disposera d'au moins un FEC spécifique, idéalement secondé par un délégué/aidant.

Dans chaque catégorie d'âge, la première séance d'entraînement de la semaine sera organisée en commun pour tous les joueurs de la même catégorie, sous forme de plateaux / ateliers.

La 2e séance pourra être organisée de façon séparée en répartissant les joueurs selon la composition des équipes pour le match du WE, selon leur niveau d'apprentissage.

Cette répartition des joueurs d'une même catégorie d'âge en différentes équipes sera fonction du niveau d'apprentissage des joueurs et déterminée chaque semaine en concertation entre les FEC de la catégorie d'âge.

La RJHC ne vise pas l'élitisme, même au travers d'une formation de qualité, mais l'apprentissage évolutif de tous et l'amélioration des performances du plus grand nombre.

A l'instar de l' « ACFF » et de « Voetbal Vlaanderen », notre objectif est vraiment d'offrir à tous les joueurs la possibilité de développer leur potentiel grâce aux entraînements planifiés au sein de la RJHC, le développement des capacités de nos joueurs primant sur la performance et le résultat.

Tous les enfants inscrits au 1<sup>er</sup> mai 2025 au sein de la RJHC ont la possibilité de rester inscrits pour la saison 2025-2026, sans exclusion et sans sélection.

Mais, dans le respect de la vision de l'Union Belge de football et des principes de formation tant de « Voetbal Vlaanderen » et de l' « ACFF », une distinction sera obligatoirement faite avec souplesse et en phasage progressif dans chaque catégorie d'âge pour avoir des équipes de niveau différent pour chaque catégorie d'âge en fonction du niveau d'apprentissage des joueurs ou autrement dit avoir des équipes de niveau homogène au sein d'une même catégorie d'âge.

*Les niveaux de Voetbal Vlaanderen sont niveau 2 (apprentissage équivalent à la moyenne pour l'âge de l'enfant), niveau 3 (supérieur à la moyenne), niveau 2-3 (intermédiaire entre 2 et 3), niveau 1 (bien inférieur à la moyenne) et niveau 1-2 (intermédiaire entre 1 et 2).*

Il faudra, pour autant que ce soit possible en fonction du nombre de joueurs par catégorie, tendre à court terme, et au plus tard lors du début du 2e tour du championnat 2025-2026 vers l'inscription, par catégorie d'âge, d'au moins une équipe pour deux niveaux différents, niveaux tels que déterminés par « Voetbal Vlaanderen ».

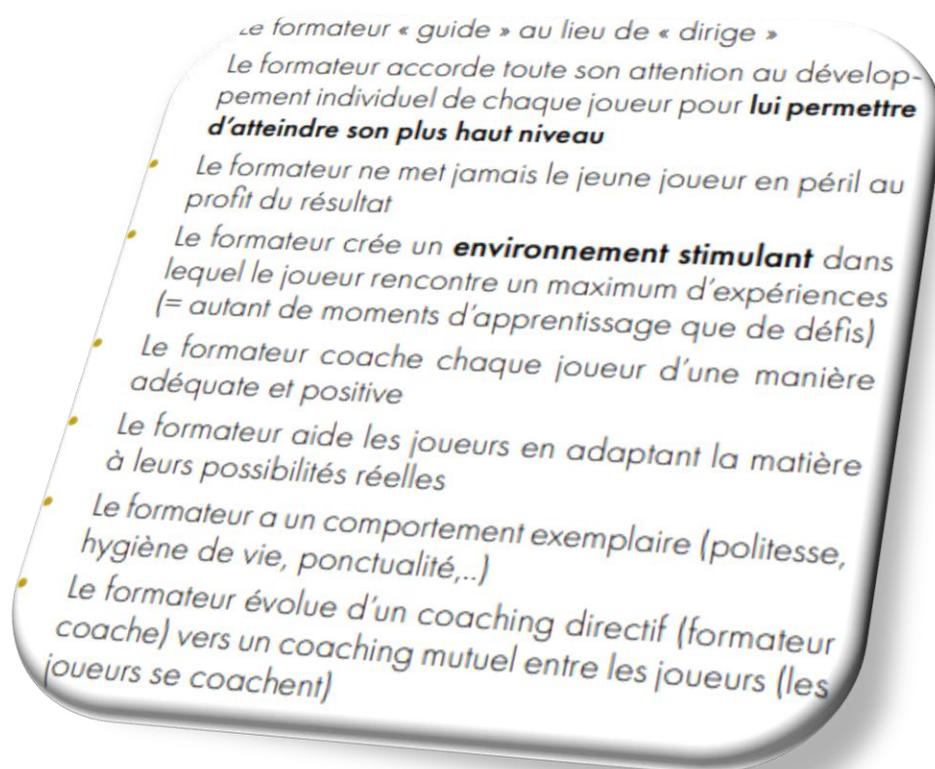
Quelle que soit l'équipe et son niveau, nous devons faire appliquer par nos FEC le respect de minimum de 50% du temps de jeu pour chaque joueur invité à participer aux matches.

La formation des gardiens de but fait partie à part entière de la formation des jeunes. La RJHC souhaite organiser des entraînements spécifiques de gardien pour les formats de jeu à 8 et à 11. En ce qui concerne le format de jeu à 5, nous privilégions l'alternance aux différents « postes » afin de mettre l'accent sur la polyvalence.

## Organisation des FEC

L'objectif est d'arriver à pouvoir disposer de FEC les mieux formés possible et très motivés à faire progresser le niveau d'apprentissage de leurs joueurs.

Les FEC sont choisis par le RTFJ en concertation avec le COSP.



L'objectif à l'horizon 2026-2027 est d'avoir un maximum de FEC diplômés d'une licence UEFA C ou d'un brevet B et d'avoir des coordinateurs de format de jeu brevetés Brevet B et idéalement UEFA B à l'horizon 2028.

A court terme, en l'absence de licence certifiante, l'expérience de nos FEC et leurs aptitudes à prendre en mains les équipes est un atout important, tant pour le choix des FEC que la qualité de la formation qu'ils peuvent donner aux jeunes.

## Missions des FEC :

- respect et suivi du plan de formation ;
- prise des présences aux entraînements ;
- évaluation formative individuelle de chaque joueur 2x par saison (fin novembre et fin février) + bilan de fin de saison (fin avril) ;
- aider à trouver un arbitre pour chacun des matches à domicile, en concertation avec leur COFO ;
- Veiller à la propreté des vestiaires et des salles à la fin des séances d'entraînement ou des matches ;
- participation aux réunions collectives organisées par la cellule sportive
- participation aux réunions par type de jeu ou par catégorie organisées par la cellule sportive
- trouver au moins un tournoi en extérieur pour y participer avec son équipe ;
- participer à au moins deux tournois extérieurs proposés par le coordinateur tournois de la RJCH ;
- participer aux tournois internes du club R.J.H.C. organisés par le coordinateur tournois ;
- participer activement aux activités extra sportives du Club (repas des Jeunes, St Nicolas, ventes, tournoi des parents e fin de saison, etc.) et y faire participer l'ensemble des joueurs et parents de sa catégorie
- remettre en fin de saison le matériel d'apprentissage reçu

## Organisation pratique

Le COSP est chargé de gérer l'organisation pratique de la formation des jeunes au sein du club R.J.H.C.

Il mettra en place le planning d'occupation des terrains, des salles et des vestiaires pour l'ensemble de la saison ou de façon ponctuelle en concertation avec les COFO et le RTFJ au sein de la cellule sportive.

Les terrains d'entraînement disponibles (Rue Cornet d'En Haut à Houthem, terrains format de jeu à 8 derrière la salle des sports à Houthem, complexe MJC à Comines, Rue du Chemin du Moulin du Bœuf à Bas-Warneton) seront attribués aux catégories par le COSP.

Pour les entraînements, les terrains existants seront, sauf circonstances particulières, consacrés à un format de jeu spécifique :

- le terrain à Houthem Rue Cornet d'En Haut pour le format de jeu à 11,
- les petits terrains Rue d'Hollebeke derrière la salle pour les formats de jeu à 5 ou à 8
- le terrain communal Route des Ecluses pour le format de jeu à 3, 5, 8 et 11
- le terrain à Bas-Warneton Rue Chemin du Moulin du Bœuf pour les formats de jeu à 8 et 11
- le terrain Dumont pour le format de jeu à 3, 5 et 8.

Pour les matches, les terrains existants seront consacrés à un format de jeu spécifique :

- le terrain à Houthem Rue Cornet d'En Haut pour le format de jeu à 11,
- le terrain communal Route des Ecluses pour le format de jeu à 3, 5 et 8
- le terrain Dumont pour le format de jeu à 5 et 8.

Les salles mises à disposition seront celle du Collège Notre Dame de la Lys, Rue Romaine et Rue 143<sup>e</sup> brigade. La salle du Collège St Henri pourra exceptionnellement également être utilisée, notamment pour les tournois en hiver, de même que la salle de l'Athénée Royal.

